

Une qualité de vie qui se dégrade...

Des trous, des herbes folles, des papiers, des mégots, des déjections canines en nombre... Nos rues sont sales, semblent abandonnées ou trop rarement entretenues. Le zéro pesticide, certes, doit assainir notre environnement mais laisse des traces : malgré le bon travail des services, les herbes et autres végétaux, parfois allergènes, poussent allègrement. Périodiquement évoqué, le plan trottoir reste... un plan sur papier. Qu'en pensent nos concitoyens, mamans avec poussettes, aînés à la marche hésitante, personnes en fauteuil ?

La qualité de vie se dégrade lorsqu'on lève les yeux sur les façades ternies, les vitrines de commerces clos, le mobilier urbain vieillot... Quelle image pour les touristes de passage ? Les marginaux sont toujours au cœur de ville. Pas simple pour de jeunes conductrices d'aller en fin de journée garer leur voiture, au parking souterrain des Bons-

Enfants. Accostées à la sortie du parking, insultées gratuitement dans un charabia agressif, elles sont confrontées, la peur au ventre, à ces consommateurs manifestement sous l'emprise de produits illicites. Le maire, alerté par nos soins, affirme avoir pris un arrêté et le faire respecter. Les faits ne corroborent pas ces dires et l'angoisse grandit. Elle pourrait être belle notre ville sous le soleil printanier !

Pour le groupe Bourg Oxygène (Union de la Droite et du Centre), Pierre LURIN, président, Laurence PERRIN-DUFOUR, Jacques FRENEAT, Pauline FROPIER, Fabien MARECHAL, Georges RAVAT, Éric DUCLOS
bourgoxygene@gmail.com

M. Debat : le Maire de la perte du pouvoir d'achat à l'insu de son plein gré...

À l'heure où j'écris cet article se vote le budget primitif de la ville ; comme toutes les villes de la taille de Bourg-en-Bresse, c'est un budget important de plus de 75 millions d'euros (fonctionnement et investissement cumulés). Après un mandat et demi de hausse de la fiscalité (+ 16 %, soit 10 millions d'euros piochés dans vos poches), le maire annonce fièrement une pause fiscale, oubliant au passage que l'augmentation de + 16 %, nous continuons de la payer tous les ans ! Les changements de périmètres et de structures en 2017 rendent difficiles les comparaisons avec le budget 2016. Nous ne sommes pas dupes : les vases communicants avec l'Agglomération CA3B désormais sous le contrôle de M. Debat ne vont pas permettre d'y voir plus clair... Le Maire annonce tout de même des « hausses de tarifs ciblées ». Ce qui va être ciblé c'est encore une fois votre portefeuille, vous pouvez en

être certains. Avec la revalorisation nominale et la croissance naturelle des bases de +0,6 % cumulée, il eût fallu baisser les taxes et les impôts pour se prévaloir d'une réelle stabilisation. Impossible ? Allez consulter sur Internet les budgets des villes frontistes comme Beaucaire ou Henin-Beaumont pour ne citer qu'elles, pour cela il est vrai il faudrait faire des choix plus clairs et plus courageux... La pause fiscale de M. Debat c'est un peu comme un plateau de haute montagne. Effectivement ça ne monte plus beaucoup, mais ce faux plat déjà très haut ne repose en rien le contribuable « En Marche » qui comprend vite que l'ascension n'est pas terminée et qu'il va souffrir du manque d'oxygène.

Buisson Jérôme, conseiller municipal pour le groupe Front National et rassemblement Bleu Marine

Contact Mairie

MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE
 Place de l'Hôtel de Ville - BP 90419
 01012 Bourg-en-Bresse Cedex
 04 74 45 71 99
 mairie@bourgennes.fr
 www.bourgennes.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi
 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 Ouverture du service Population à 9 h le lundi.
 Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h pour :
 - l'accueil,
 - le service Population (cartes d'identité / passeports, état civil, opérations funéraires, élections),
 - le service Action éducative (inscriptions scolaires, calcul des tarifs et chargement des comptes famille...).

BOURG PARC AUTO

04 74 45 72 43
 bourgparc-auto@bourgennes.fr

RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

04 74 24 49 49, regieeaux@bourgennes.fr

POLICE MUNICIPALE

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h - 04 74 42 45 00

SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Ils assurent les prestations suivantes : délivrance de carte nationale d'identité, de passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, carnets de tickets de bus, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

Pôle d'animation et de services Amédée Mercier

57, avenue Amédée Mercier - 04 74 42 46 90
 Ouverture au public :
 - lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 - mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Maison de quartier des Vennes

11, rue la Fontaine - 04 74 42 46 20
 Ouverture au public :
 - lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 - mardi et jeudi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 - vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-16 h 30

Centre social Terre en Couleurs

Quartier Terre des Fleurs
 6, rue des Lilas - 04 74 21 17 17
 Ouverture au public :
 - mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30



La mairie à votre écoute... sur son numéro vert :
0 800 00 10 53
 Laissez vos messages sur le répertoire.